

Entretiens Chrétiens

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

SI TON FRÈRE A PÉCHÉ

Matthieu 18.15-20

Les chrétiens ne doivent pas ignorer le péché lorsqu'il apparaît au milieu d'eux. Jésus prend ce problème très au sérieux et donne, en Matthieu 18, des instructions explicites sur la conduite à tenir à l'égard du fautif. Voici ce qu'il enseigne. Matthieu 18.15-20.

Un frère qui pêche

Matthieu 18.15. Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère.

16 Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins.

17 S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

18 Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

19 Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux.

20 Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.

Si ton frère a péché... Certains manuscrits bibliques comportent deux mots supplémentaires. *Si ton frère a péché contre toi...* La présence des mots *eis se*, 'contre toi,' modifie considérablement l'interprétation de cette section. Au lieu d'être une répréhension fraternelle pour une faute quelconque, il s'agirait d'une tentative de réconciliation entre deux frères, l'un ayant offensé l'autre.

Si on tient compte du texte qui précède ce passage, il me semble que l'instruction est d'ordre général. Elle porte sur la nécessité d'exhorter à la droiture un frère qui vit dans le péché, et non pas sur ce que doit faire un chrétien qui a été offensé par un autre croyant.

Regardez le contexte immédiat. Jésus venait tout juste d'enseigner la parabole de la brebis perdue dans laquelle il souligne l'intérêt de Dieu pour chacun des petits qui s'égareront (vv. 12-14). Il est logique de penser qu'au verset suivant (v. 15), il parle encore de son souci pour le chrétien dont la vie est teinte par le péché. Il ne veut pas le perdre! C'est ce qu'il affirme au v. 14. *Ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'il se perde un seul de ces petits.* Jésus n'avait donc pas nécessairement en tête la résolution d'un conflit personnel entre deux individus. Ce sera le cas plus loin, au v. 21, lorsque Pierre demandera à Jésus, *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi?* Mais pour le moment, au v. 15, Jésus parle encore de l'attention à

apporter au frère qui s'est égaré par le péché. Sa situation est comparable à celle de la bête égarée dans l'histoire qu'il raconta quelques instants plus tôt.

La répréhension fraternelle

Lorsqu'un membre de l'église porte atteinte à l'honneur de Dieu, les autres croyants ont le devoir de le reprendre. J'aimerais ici attirer votre attention sur deux points.

Premièrement, seul un frère chrétien est visé dans ce processus de correction. Rappelez-vous des paroles de Jésus. *Si ton frère a péché...* La personne concernée est un frère, un disciple. Jésus ne nous a jamais demandé d'aller confronter la société en général sur sa moralité. Dans un sens, ce n'est pas notre affaire. Par contre, la moralité de ceux qui appartiennent à la communauté chrétienne est l'affaire de tous les croyants. Et si un frère vit dans le péché, il incombe aux autres chrétiens d'aller le voir pour lui montrer sa faute. L'inaction est inacceptable lorsque la réputation de Jésus, l'intégrité de l'église et le salut d'une personne sont en jeu.

Deuxièmement, seul un comportement allant clairement à l'encontre de l'enseignement biblique fait l'objet d'une correction. Ce passage suppose que celui qui intervient a raison et que le frère dont il critique le comportement est dans l'erreur (Jésus parle d'une personne qui pèche). Dans la pratique, les choses ne sont pas toujours aussi évidentes. La perception de ce qui est bien et de ce qui est mal est souvent influencée par des facteurs subjectifs. Le chrétien qui reprend un frère devra s'assurer au préalable que ce qu'il dénonce est réellement un péché et non pas un problème découlant d'une incompatibilité caractérielle.

Vous n'êtes pas sans savoir que toute discussion demandant des explications sur la conduite d'un individu est une affaire délicate et risquée. Risquée, car il est difficile de prévoir comment l'autre va réagir. Au lieu de résoudre un problème, notre intervention peut même aggraver la situation. Si nous n'avons pas été personnellement affectés par le péché en question, l'autre peut nous blâmer d'avoir mis notre nez dans ce qui ne nous regarde pas. 'Ce n'est pas de tes affaires! En vertu de quel droit te permets-tu de me parler ainsi? Va-t-en!'

Ainsi l'idée d'aller rencontrer un frère pour exposer son tort ne réjouit personne. On peut alors décider de ne rien faire et on cite quelques versets bibliques en guise de justification. Par exemple, Jésus n'a-t-il pas déclaré qu'en réponse au mal, nous devons présenter l'autre joue (Matthieu 5.38-42)? N'a-t-il pas dit aussi qu'il faut s'examiner soi-même avant de penser à corriger les défauts d'un autre (Matthieu 7.1-5)? C'est exact. Mais Matthieu 18 fait aussi partie des Évangiles et il faut en tenir compte. Or ce passage enseigne qu'au sein de l'église, chacun est responsable de l'autre lorsque le péché est à l'origine d'un problème.

Seul à seul

Quand nous voyons un frère pécher, la première chose à faire consiste à aller vers lui pour parler de sa faute. On pourrait être tenté dans ces circonstances de n'avoir que des mots pour le blâmer. Nous n'arriverons cependant pas à le convaincre de quel que tors que ce soit avec une telle attitude. Le but de ce contact est de le conduire hors du péché, vers la repentance. Or cela ne peut guère se produire dans la critique, en l'absence d'amour et de respect.

Jésus nous demande de le rencontrer personnellement, *seul à seul* lit-on au v. 15. Ainsi nous abordons le problème à sa source et en privé. Cette précaution permet de préserver la réputation du frère en faute et d'éviter que des médisances se répandent dans la communauté.

Vous savez, plus je prends de l'âge, plus je m'aperçois que les gens savent difficilement garder des confidences. À partir du moment où une chose est dite, même sous le sceau du secret, il y a

toujours un risque qu'elle soit répétée plus tard par quelqu'un. Les informations sensibles ou de nature scandaleuse font le délice de l'homme naturel qui n'attendra pas longtemps pour les partager avec d'autres. Même celui qui professe être chrétien n'est pas à l'abri de cette propension.

Le Seigneur enseigne qu'il faut traiter le problème du péché avec la plus grande discrétion. Le moins il y a de personnes impliquées, le mieux ce sera. Idéalement, l'affaire devrait se régler entre les deux intéressés seulement, c.-à-d., celui qui corrige et celui qui est corrigé.

Gagner ce qui était perdu

Si le frère qui a péché 'écoute,' donc s'il reconnaît sa faute et demande le pardon, alors on pourra dire que la répréhension fraternelle aura atteint son objectif. *Tu as gagné ton frère.* Le péché avait causé une rupture spirituelle. Le lien est maintenant restauré.

Le mot 'gagner' montre bien que le but de la démarche est centré sur le bien-être spirituel de l'individu plutôt que sur la réputation de la communauté. Nous allons vers le fautif dans l'espoir de le gagner à Dieu. Cela laisse aussi entendre que cet individu courait le risque d'être perdu. La situation s'est ensuite rétablie - il est désormais hors de danger.

L'expression 'gagner quelqu'un' est utilisée par d'autres auteurs bibliques pour parler de la conversion des païens à la foi chrétienne. Citons deux exemples.

*1 Corinthiens 9.19. Car, bien que je sois libre à l'égard de tous, je me suis rendu le serviteur de tous, afin de **gagner** le plus grand nombre.* Paul s'est asservi à tous afin de conduire le plus de gens possible à Christ.

*1 Pierre 3.1. Femmes, soyez de même soumises à vos maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient **gagnés** sans parole par la conduite de leurs femmes.* Pierre exhorte la femme croyante à se soumettre à son mari incroyant dans l'espoir que par sa conduite respectueuse, il sera peut-être amené un jour à se repentir et à croire au Seigneur.

En Matthieu 18, le terme 'gagner' est appliqué à un croyant, 'à un frère qui a péché.' Nous l'avons gagné parce qu'il est sauvé d'une situation qui était en train d'entraîner sa ruine. On peut comparer son état à celui de la brebis perdue de la section précédente. On veut le retrouver et le voir 'regagner' l'enclos, l'église.

Avec deux ou trois témoins

Si le premier degré de la répréhension n'aboutit à rien, il faut alors passer à la deuxième étape. Elle consiste à retourner voir le frère en s'entourant de deux ou trois témoins. Cette nouvelle approche comporte plusieurs avantages. S'il devient ultérieurement nécessaire de confondre le frère devant l'église, le témoignage de plusieurs personnes sera indispensable. En outre, un groupe de personnes a toujours plus d'influence pour régler un problème qu'une personne seule. Et troisièmement, leur présence rend plus difficile l'altération des propos de l'autre par chacune des parties.

Plusieurs d'entre nous auraient sans doute envie d'abandonner le frère à lui-même à partir de ce moment. 'Pourquoi s'occuper de quelqu'un qui ne veut rien entendre,' est-on tenté de penser. 'Qu'il assume les conséquences de son comportement. Je ne veux plus lui parler.' Le péché possède une étonnante capacité d'entraver la communication. Vous avez sans doute noté que dans tout conflit, la communication se fait au ralenti. Elle peut se rompre complètement quand les parties n'arrivent plus à s'entendre. C'est ce qui se produit lorsque deux pays se déclarent la guerre. L'un dit à l'autre, 'Je coupe toute relation diplomatique avec vous. Mes diplomates vont se retirer de votre pays et je demande aux vôtres de faire de même. Autrement, je les obligerai à quitter. Nous n'avons plus rien à nous dire.'

Pourtant Jésus nous dit en Matthieu 18, 'Prenez toutes les mesures possibles pour rester en communication avec le frère fautif. Continuez à lui parler, même s'il ne semble pas réceptif à vos paroles. Efforcez-vous de le convaincre. Un revirement d'attitude peut toujours se produire.'

La démarche enseignée par Jésus met donc l'accent sur deux points: (1) assurer la plus grande discrétion possible et (2) éviter à tout prix de couper la communication.

Dis-le à l'église

Si le frère persiste sciemment à pécher, alors l'affaire doit être portée devant l'église. C'est le troisième degré de la répréhension. Confronté à la désapprobation de l'assemblée entière, il devrait au moins se rendre compte qu'il a un gros problème personnel. Il est important de se rappeler que le but de l'intervention est encore d'amener le coupable à reconnaître sa faute et à se repentir.

Si l'accusé refuse toujours de voir qu'il a mal agi, qu'il soit exclu de l'église. Un homme qui ne se soumet pas au jugement et aux règles de l'église n'est pas digne d'en faire partie. 'Qu'il soit traité comme *un païen et un publicain*,' dit Jésus au v. 17. Les Juifs considéraient les païens et les publicains comme des parias qui n'appartenaient pas à la famille de Dieu. Ils prenaient soin d'éviter tout contact avec ceux-ci. 'Qu'il n'y ait plus de relations fraternelles avec lui, pas plus qu'il n'y en a entre un Juif et un païen ou un collecteur d'impôt.'

Cet homme a résisté à tous les moyens de conviction et méprisé l'avis de tous ses frères. Par là, il s'est exclu lui-même de leur communion. Bien qu'il soit un chrétien, il ne vit pas comme tel, et doit par conséquent être traité comme un non-chrétien. La décision d'appliquer une telle mesure ne peut pas se prendre sans une minutieuse réflexion. Elle montre bien que le péché n'est jamais une chose banale et qu'il n'y a aucune raison de le tolérer dans l'église.

Ce passage sous-entend également que le croyant ne peut vivre sa spiritualité en retrait, c.-à-d., sans entretenir de relations avec d'autres frères et sœurs. Tout chrétien doit s'intégrer au corps que constitue la communauté des croyants et devant laquelle il a à répondre de sa conduite.

Ceci m'amène à vous parler d'une expression qui apparaît plusieurs fois dans notre texte. Il s'agit des mots 'deux ou trois.' Un groupe d'au moins 'deux ou trois' personnes. Nous les retrouvons au v. 16, au v. 19, au v. 20, et indirectement au v. 18. Cette expression est importante car elle contient un grand principe spirituel. De quel principe parle-t-on? Voyez-vous, la vie chrétienne telle que conçue par Dieu ne peut être vécue dans sa plénitude sans une libre communication, sans une unité d'esprit, sans une certaine harmonie entre au moins 'deux ou trois' individus.

Laissez-moi vous partager quatre observations sur l'expression 'deux ou trois.'

Quand deux ou trois disciples se réunissent

D'abord, au v. 15, nous lisons que le témoignage de deux ou trois personnes est nécessaire pour établir les faits. Jésus cite Deutéronome 19.15. *Sur la parole de deux ou de trois témoins, une chose sera valable.* Dans la recherche de la vérité, les déclarations communes de deux ou trois témoins ont infiniment plus de poids que celles faites par un seul témoin.

Il y a un intéressant passage dans l'AT qui souligne aussi l'influence beaucoup plus grande de deux personnes comparée à celle que pourrait avoir une seule personne. Lisons Deutéronome 32.30.

Deutéronome 32.30. Comment un seul en poursuivrait-il mille, et deux en mettraient-ils dix mille en fuite, si leur Rocher ne les avait vendus, si l'Éternel ne les avait livrés ?

Si Dieu ne les avait pas remis entre vos mains, s'il n'avait pas exercé son action sur le déroulement des événements, comment auriez-vous pu connaître la victoire? C'est la question que pose ce verset.

Mais observez attentivement le début de la phrase. Un guerrier poursuit un millier; deux guerriers poursuivent deux milliers? Non. Deux guerriers poursuivent dix mille autres. Devant un homme, mille prennent la fuite. Devant deux hommes, dix mille personnes prennent la fuite. Leur puissance est décuplée. Cette force formidable ne peut s'expliquer que par une intervention active de Dieu, d'où la question 'Comment ont-il pu accomplir cet exploit si l'Éternel ne les avait livrés?'

Le mal est combattu par les paroles de plusieurs, au moins deux ou trois, ayant tous le souci de baser leurs témoignages sur la vérité. C'est ce qui permet à l'église de se montrer tellement plus forte dans son combat contre le péché. Il faut se rappeler que Matthieu 18 traite des rapports fraternels et insiste spécialement sur l'importance de ne pas laisser le péché envenimer la vie de la communauté messianique. Notre efficacité à mettre en échec le péché sera infiniment plus grande si nous combattons ensemble, coude à coude, unis en Christ. Souvenez-vous de Deutéronome 32.30. Un combattant chasse mille ennemis. Deux combattants chassent dix mille ennemis. Imaginez la puissance de toute une congrégation qui a comme but commun de défendre la vérité pour l'honneur de Dieu!

Le deuxième point concerne l'autorité spirituelle. Jésus y fait allusion au v. 18. *Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.*

Le pronom 'vous' est au pluriel en grec. Tout ce que vous, les disciples, lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Si vous, c.-à-d. deux ou trois personnes, agissez d'un commun accord, d'un même esprit et d'une même pensée, en obéissance à la parole de Dieu, ce que vous liez ou déliez ici-bas sera ratifié dans les cieux. L'action de lier et de délier est en rapport avec le verset précédent et correspond respectivement à la décision de l'église de placer une personne sous sanction disciplinaire (lier) ou de la réadmettre dans la communion des frères (délier). Ces mêmes paroles avaient été dites à Pierre en Matthieu 16.19. Elles sont maintenant adressées à l'église entière. Dieu a accordé à l'église, même si elle n'est constituée que de deux ou trois croyants, une pleine autorité pour agir en son nom.

Au troisième point, il est question de la faveur que Dieu consent à ses disciples. V. 19. *Je vous dis encore que, si **deux d'entre vous** s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux.*

J'ai mentionné plusieurs fois dans les leçons précédentes que la promesse d'exaucer la prière du croyant n'est pas inconditionnelle. Toute requête doit évidemment être subordonnée à la volonté divine puisque l'être humain ne peut pas connaître les conséquences ultimes de ce qu'il demande au Seigneur. La condition que nous trouvons ici au v. 19 est que la prière doit viser des requêtes sur lesquelles nous sommes en plein accord. 'Si deux d'entre vous s'accordent pour demander quelque chose, cela leur sera donné.' Le principe est similaire à la règle du v. 16, qu'une accusation doit être appuyée par le témoignage de deux ou trois autres. La prière individuelle est primordiale, mais la prière en commun l'est tout autant. En fait, Dieu manifeste encore plus abondamment sa puissance lorsque nous prions ensemble, d'un commun accord.

Et finalement, le quatrième point touche la notion de la présence de Dieu. V. 20: *Car là où **deux ou trois** sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.* Venant de la bouche de Jésus, cette déclaration peut paraître étrange. En effet, pourquoi dire 'Je suis au milieu d'eux?' Dieu n'est-il pas en soi présent partout en même temps? Oui, l'omniprésence de Dieu est un attribut divin. Mais ce n'est pas de cela que Jésus parlait. Il faisait référence à la présence spéciale de Dieu.

Voyez-vous, la Bible fait une distinction entre deux types de présence. La première concerne la présence générale de Dieu dans le monde, celle à laquelle Paul fit allusion en Actes 17:28. Dans son discours devant des incroyants d'Athènes, l'apôtre Paul dit, *En lui (Dieu) nous avons la vie, le mouvement, et l'être*. Dieu est libre des lois et des limitations de l'espace. À cet égard, il est totalement présent partout, entourant toutes choses et tout être humain à chaque instant.

Mais Dieu est aussi présent d'une autre façon, d'une façon toute particulière. Ainsi l'AT enseigne que la présence de Dieu se manifeste spécialement dans le tabernacle. Dieu était tout le temps avec les Israélites, mais il avait fait du tabernacle son 'lieu d'habitation' sur terre où sa présence se faisait particulièrement sentir. Plus tard, le concept de 'résidence' de Dieu aboutira au corps de Christ, c.-à-d. l'église. Ainsi en Matthieu 18.20, Jésus promet d'être spécialement présent là où deux ou trois croyants s'unissent pour prier.

Il arrive que la présence de Dieu puisse nous sembler distante. Mais lorsque nous nous trouvons avec d'autres chrétiens dans un esprit de prière et d'unité, il se passe quelque chose qui rend la présence du Christ tellement réelle. La promesse de la présence du Seigneur lui-même au milieu de ceux qui sont rassemblés en son nom prend alors tout son sens.